

**Diplôme d'études supérieures universitaires
Biodiversités, Villes et Territoires
Formation diplômante de niveau Master 1**

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :
<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH :
<http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

**d'octobre 2022
à juillet 2023**

7 modules de 5 jours
(d'octobre 2022 à juin 2023, hors janvier et février 2023)
et 1 module de 2 jours
(juillet 2023)

date limite d'inscription
31 août 2022 (auprès de la DGALN)

OÙ ?

Université AIX-MARSEILLE

Faculté de Saint Jérôme
Avenue Escadrille N. Niemen
13000 Marseille

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DGALN/SDRHC/Mission compétences RH/Pôle effectifs-développement des compétences
chef de projet : Rémy BLANES
remy.blanes@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- acquérir une culture technique et scientifique dans les domaines de l'écologie et de la biodiversité,
- comprendre les enjeux et les problématiques de préservation de la biodiversité,
- savoir les exprimer et avoir un dialogue aisé avec les partenaires,
- savoir argumenter pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les démarches d'aménagement et de planification territoriale.

le public concerné – les pré-requis

Agents en DDTM, DREAL, CEREMA, établissements publics sous tutelle des MTE-MCT (OBF...) : chefs de service environnement, chargés de mission environnement, biodiversité, développement durable, chargés d'études aménagement ou planification, chefs de service territorial, référents territoriaux, agents travaillant dans un service environnement, eau, biodiversité, paysage. Agents des collectivités territoriales (communes, groupements de communes, conseils départementaux, conseils régionaux) en fonction d'accords locaux et dans la limite de 20 % de l'effectif de la promotion. Autres publics : étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, dans la limite de 10 % de l'effectif de la promotion.

Prérequis : Niveau Bac+3 ET/OU 5 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement ou de l'environnement. L'admission est prononcée par une commission d'admission DGALN/Université/OFB qui se réunit en septembre 2022.

CONTEXTE

Le Diplôme Universitaire « Biodiversité, Villes et Territoires » a été élaboré pour développer de nouvelles compétences dans un domaine où le portage des politiques publiques constitue un enjeu fort.

En effet, les agents du MTE et du MCT exercent aujourd'hui de nombreuses missions dans les domaines de la protection de l'environnement et de la biodiversité, en relation avec l'aménagement des territoires et la planification territoriale. Mais leur culture professionnelle et leur formation initiale qui n'ont pas la plupart du temps été orientées vers l'environnement, ne suffisent pas toujours pour appréhender toutes les dimensions des nouvelles missions. La question est complexe car il s'agit non seulement d'acquérir des connaissances scientifiques sur la biodiversité et le fonctionnement des milieux, mais aussi de savoir mettre en relation les enjeux d'aménagement du territoire avec ceux de protection de la biodiversité et de savoir communiquer sur ces enjeux avec les partenaires locaux.

CALENDRIER ET PROGRAMME

La formation comporte 7 modules de 5 jours se déroulant du lundi après-midi au vendredi midi d'octobre 2022 à juin 2023, sauf en janvier et février 2023 et un module de 2 jours consacré à la soutenance des mémoires en juillet 2023.

Le programme prévisionnel figure dans la page 3.

CONDITIONS D'ACCES

Les candidats devront joindre à leur bulletin d'inscription :

- une **lettre de motivation** comprenant l'expression du projet professionnel en relation avec le Diplôme Universitaire Biodiversité, Villes et Territoires. **Le thème du mémoire** qui sera élaboré et soutenu dans le cadre du Diplôme universitaire devra également être présenté dans ses grandes lignes, ce qui suppose un travail de réflexion préalable mobilisant l'agent et son supérieur hiérarchique. Ce thème doit en effet être choisi en relation avec les missions de l'agent dans son service.
- un **curriculum vitae**
- une **photocopie du ou des diplômes obtenus**
- une lettre présentant les **engagements de l'agent** : engagement à suivre la formation dans sa totalité et à produire les travaux demandés dans le cadre du contrôle continu, à diffuser les acquis de la formation dans son service... **signée par l'agent**.
- une lettre présentant les **engagements du service** : permettre à l'agent de suivre la formation dans sa totalité, l'accompagner dans sa recherche d'une thématique de mémoire qui soit en relation avec les missions et activités du service... **signée par le chef de service**.

Les dossiers seront examinés en septembre 2022 par une commission d'admission comportant des représentants de la DGALN, de l'Université d'Aix-Marseille et de l'Office français de la biodiversité.

La suite donnée aux candidatures sera communiquée après la réunion de cette commission.

CONDITIONS MATERIELLES

La DGALN prend en charge 50% des dépenses engagées pour les dépenses de restauration et d'hébergement des agents de l'État sur la base de deux repas quotidiens.

Les autres stagiaires ne bénéficient aucun remboursement des frais de restauration ou d'hébergement.

LE PROGRAMME PREVISIONNEL 2022-2023

* 3 unités d'enseignement fondamentales

(cours magistraux, travaux dirigés, sorties, contrôles continus) :

UE1 : Bases scientifiques de la biodiversité

UE2 : Approches par thématique et par milieu

UE3 : Biodiversité & Aménagement des villes et territoires

* 1 unité d'enseignement pratique (rédaction d'un mémoire)

UE4 : projet tutoré

Un travail lors des intersessions sera demandé aux stagiaires.

UE1 - Bases Scientifiques de la biodiversité	UE2 – Approches par thématique et par milieu	U3 - Biodiversité & Aménagement des villes et territoires	Contrôles continus
Enjeux de la préservation de la biodiversité	Biodiversités remarquable, ordinaire et invasive	Approche économique et sociale	UE 1 Rédaction d'une fiche de lecture en travail individuel (coeff 1)
Organisation du monde des vivants	Biodiversité des milieux forestiers	Gestion de la biodiversité littorale et maritime	UE 2 Rédaction d'une plaquette/kakémono et Présentation orale du travail en groupes (coeff 1)
Méthodes & Statistiques écologiques	Biodiversité des milieux montagnards et des sols	Outil de protection & Gestion de la biodiversité	UE 3 Rapport d'un avis de l'autorité environnementale et Présentation orale du travail en groupes (coeff 1)
Bases génétiques de la biodiversité	Biodiversité des milieux aquatiques en eau douce	Intégration de la trame verte et bleue	Rédaction d'un mémoire et Présentation orale du travail individuel (coeff 2)
Fonctionnement & Restauration des écosystèmes	Biodiversité des milieux urbanisés	Mesures compensatoires & Dérogations des espèces protégées	
Écologie du paysage	Enquêtes socio-environnementales	Évaluation & Autorité environnementale	
		Aménagement des villes et territoires	



De nombreuses journées sur le terrain

L'observation de la biodiversité se fait aussi sur le terrain avec 7 sorties de découverte des milieux accompagnées par les intervenants de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE), du Laboratoire Population Environnement et Développement (LPED), de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la DREAL et le CEREMA qui sont proposées : biodiversité forestière à l'Observatoire de Haute Provence, restauration écologique dans la Crau, biodiversité montagnarde sur le Ventoux, biodiversité urbaine à Marseille, biodiversité terre/mer sur le littoral, biodiversité aquatique en rivière ainsi que écologie du paysage et projets d'aménagements dans le Var.

pas d'inscription en ligne sur oups
BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2022 - Action n° 22-224
à retourner à la DGALN au plus tard le 31 août 2022
par mail à : competences.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : DESU BIODIVERSITÉS, VILLES ET TERRITOIRES

Service concerné : **DGALN**
Chef de projet : **Rémy BLANES**
Dates de la formation : **d'octobre 2022 à juillet 2023**
Date limite d'inscription : **31 août 2022**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail ☐
T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier ☐
T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications ☐
Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui ☐ non ☐

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F) ☐
Service (DREAL, DDT...) N° du département du service
Grade
Fonctions
Date de prise de fonction
Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ ☐	A ☐	B ☐	C ☐	OPA ☐	Contractuel ☐
Statut d'origine du demandeur					
MTE-MCT-MM ☐	MAA ☐	Autre Min. État ☐	Collectivité ☐	Autre ☐	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Les conditions d'accès sont définies en page 2

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable ☐ réservé ☐ défavorable ☐	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐	Visa du responsable RH ou formation du service